

ÉCOLE BRIEUX, Hanoï enseignement primaire pour fillettes et jeunes filles annamites

Ancien Opéra-Bambou, rue de Takou.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine
M. KLOBUKOWSKI
analyse les fautes que la France a commises dans la colonie et énumère les réformes
qu'il compte réaliser
(*Le Matin*, 23 mai 1910)

.....
Qu'allons-nous faire au point de vue moral ? La réponse est simple : développer l'enseignement.

Je sais un gré infini à l'éminent académicien Brieux d'avoir, dans le *Matin*, attiré l'attention de la France entière sur la situation scolaire en Indo-Chine.

Pour une école à fonder par souscription, M. Brieux s'est inscrit pour 500 francs. À titre privé, mon nom figure en deuxième rang sur cette liste. Ce sont les premières sommes recueillies. pour fonder « l'école Brieux », à laquelle, je l'espère, l'Académie voudra bien s'intéresser.

Hanoï
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1910, p. 1008)

Arrête :

Article premier. — L'École franco-annamite des filles de Hanoï portera le nom de « École Brieux ».

Art. 2. — Le Résident supérieur au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 12 août 1910.

A. KLOBUKOWSKI.

Par le Gouverneur général :
Le Résident supérieur p. i. au Tonkin.
Simoni.

EN INDO-CHINE

La situation
(*La Croix*, 30 octobre 1910)

.....
Notre enseignement

Voici l'enseignement par exemple. Sa commission s'est réunie à Hanoï. Notre gouverneur général y est allé d'un discours à distance, car, prudemment, vous le savez, M. Klobukowski* se tient à Saïgon. On a parlé de l'organisation de l'enseignement secondaire, une fumisterie, puisque l'enseignement primaire n'est même pas donné dans tout l'empire d'Annam ; on y a parlé de l'enseignement des filles, pour faire plaisir à Brieux et aux académiciens qui se payent à nos frais un voyage en Indo-Chine, quitte à débiter sur notre colonie maintes âneries. Vous savez à quoi a abouti le geste de Brieux, non, peut-être ? Il avait souscrit 500 francs pour l'enseignement des filles, une école était en construction déjà dans ce but, on lui a donné le nom de Brieux et le tour est joué. L'enseignement n'a pas progressé, mais il est en Indo-Chine une école Brieux ; n'est-ce pas, au fond, tout ce que rêvait cet académicien à qui nous avons fourni à l'œil un superbe bateau ? Tout cela pour vous dire que dans l'enseignement, comme en toutes choses, nous bluffons. Il faut paraître à Paris, nous paraissions ; mais nous n'en avons point changé pour cela.

.....

Pierre Ngay.

Hanoï
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1911, p. 782)

Par arrêté du Résident supérieur p. i. au Tonkin, en date du 29 mai 1911, M^{me} Changeant, institutrice de 5^e classe, sera chargée de la direction de l'École Brieux en remplacement de M^{lle} Miquel, partant en congé.

Hanoï
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1911, p. 925)

Par arrêté du Gouverneur général p. i. de l'Indochine, en date du 1^{er} juillet 1911, M^{lle} Miquel (Marie-Louise-Lucie-Marthe), institutrice de 2^e classe de l'Enseignement public du Tonkin, est admise, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour infirmités, pour compter du 1^{er} mai mil neuf cent douze, lendemain du jour de l'expiration de son congé.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1912)

L'agrandissement de l'École Brieux. — L'École Brieux est en train de se métamorphoser ; et quand les petites protégées de l'académicien reprendront les cours de l'année scolaire 1912-1913, c'est dans un vaste et spacieux local qu'elles pourront étudier cette fois.

M. Dutertre*, entrepreneur, est chargé des travaux d'aménagement de l'école de la rue Jules-Ferry, et tout sera prêt pour la rentrée des classes.

MOUSTIQUES ET MALADIES COLONIALES
(*L'Action*, 21 janvier 1913)

(Le Siècle, 22 janvier 1913)

Tout Européen ou indigène habitant les pays chauds devrait savoir que les moustiques sont ses pires ennemis. En le piquant pour se nourrir, ils peuvent lui inoculer la fièvre paludéenne, la fièvre jaune, la dengue, la filariose. C'est dans le sang de l'homme malade que le moustique puise le germe qu'il transmet, ensuite à l'homme sain.

S'il est important de savoir que les moustiques sont dangereux, il est encore plus utile de connaître qu'il est facile de les détruire.

.....
Il est bon que les indigènes, qui sont les *réservoirs de virus* des affections que j'ai nommées, sachent comment s'en préserver. Comme ils ne lisent généralement pas les publications où les Européens puisent ces notions indispensables d'hygiène coloniale, il faut recourir pour eux à un autre procédé de vulgarisation : l'enseignement à l'école. C'est dans ce but qu'à Hanoï, j'ai créé à l'école Brieux, où fréquentent plus de 200 fillettes ou jeunes filles annamites, un cours théorique et pratique sur ce sujet.

.....
Dr G. Legendre ¹.

Groupe d'élèves de l'École Brieux (Hanoï) à la recherche des gîtes à larves de moustiques (Cliché Meunier).

Hanoï
(Bulletin administratif du Tonkin, 2 juin 1913)

Trân-van-Nam, instituteur à l'école Brieux.

Hanoï
École Brieux
(L'Avenir du Tonkin, 16 juin 1913)

Ce matin, lundi à 9 heures 30, dans la salle de l'ancien théâtre de la rue de Takou, M. Gourdon présidait la distribution des prix aux élèves de l'école Brieux. Il était entouré de M. l'administrateur Beyle, représentant M. le résident supérieur, de M. Péralle, de M. Métailler, représentant le résident-maire, de M. le cdt Révérony, de plusieurs dames du personnel enseignant.

M. Gourdon adressa quelques mots aux jeunes protégées de M. l'académicien Brieux, rappela le souvenir de M^{me} Miquel, de M^{me} Changeant, et félicita M^{me} Bénard des résultats obtenus. M^{lle} Pham-thi Nghia, institutrice du cours préparatoire B, vint ensuite réciter un compliment et la distribution des récompenses des diplômes, et des prix — les plus jeunes élèves recevant des poupées ou des jouets, les plus grandes des livres, des boîtes à ouvrages, des métiers à broder et même de superbes montres, commença.

¹ Jean-Marie-François Le Gendre (fréquemment « Legendre ») : né à Saint-Quay Portrieux (Côtes du Nord), le 28 août 1870. Frère du Dr Aimé Le Gendre, chargé de missions en Chine. Médecin des troupes coloniales. Il poursuit sa lutte contre les moustiques à Madagascar (1913), puis s'attaque aux moustiques maritimes à La Rochelle (La Croix, 7 juin 1938). Officier de la Légion d'honneur du 15 janvier 1920.

Pendant les entractes, les élèves du cours moyen firent entendre une leçon de solfège, puis le cours moyen et le cours supérieur réunis chantèrent sous la direction de M^{lle} Bénard.

Et maintenant à tous les élèves nos sincères compliments et nos souhaits de bonnes vacances, à leurs professeurs nos félicitations, pour les résultats obtenus.

H. DE MASSIAC

VISITES

Chez M. Brieux

RETOUR D'UN VOYAGE EN EXTRÊME-ORIENT :

(*L'Intransigeant*, 17 juin 1913)

— Oui, je sais, me dit en riant M. Brieux, on annonçait encore, l'autre matin, que je venais de partir de Tokio ; que je serais rentré à Paris dans quelque temps... et il y a quatre ou cinq jours que je suis revenu. J'étais très heureux qu'on ignorât mon retour...

— Et vous êtes satisfait de ce voyage ?... C'était la première fois, n'est-ce pas, que vous alliez au Japon et en Chine ?

— Oui, la première fois. Et je suis enchanté de ces six mois... Tenez, l'impression que je vais vous confier là est la plus bourgeoise et la plus banale du monde mais c'est l'impression dominante de mon voyage... On ne sait pas en Europe avec quelle facilité prodigieuse on peut visiter ces pays d'Extrême-Orient, j'en suis encore tout étonné... Nous avons traversé la Chine, la Mandchourie, la Corée sans le plus petit incident. Et en Corée, tenez... Séoul... Séoul qui, il y a cinquante ans, était inaccessible aux étrangers est aujourd'hui la plus moderne, la plus ouverte, des villes... Nous sommes allés au théâtre... On y jouait une pièce à thèse !... Détestable, d'ailleurs... une imagerie d'Épinal. Cela s'appelait *le Bon et le mauvais étudiant*.. Mais ce qui m'a véritablement stupéfait, c'est leur machinerie... Vous savez, ce plateau tournant, cette sorte de disque qu'est la scène- de certains théâtres allemands et qui permet, pendant qu'on joue un acte, d'équiper le- décor du suivant, qu'on amène ensuite instantanément par une simple rotation. C'est le rêve de mon vieil ami Antoine... Eh bien le théâtre de Séoul possède, lui, ce perfectionnement... Et ils ont aussi le « chemin de gloire » par où défilent les acteurs pour entrer en scène et qui -étonna tant Paris l'année dernière... Seulement, au lieu d'être de face comme l'avait établi Max Reinhardt, il est sur le côté de la salle... Vous savez, d'ailleurs, qu'il en était ainsi dans nos théâtres du moyen âge,, qui n'avaient point de coulisses.. Pour en revenir à Séoul, nous sommes donc sortis du théâtre vers minuit et nous avons fait une promenade de vingt minutes dans les rues, en « pousse-pousse »... Eh bien, la sécurité était parfaite, les rues très animées encore... Il y. avait des tramways électriques qui passaient. On se serait plutôt cru à Aubervilliers qu'en Corée !

Et comme je lui demande s'il nous rapporte un livre de ces pays merveilleux...

— Je ne sais encore... J'ai pris des notes... Mais c'est comme les bibelots que l'on achète là-bas, en quantité... Quand on les déballe à Paris, ils semblent si laids et si insignifiants qu'on se demande pourquoi on a rapporté toutes ces-horreur... J'ai peur que ce ne soit la même chose pour mes notes... Enfin si, quand je les aurai mises en ordre, je ne les trouve pas trop indignes, je les réunirai, à l'automne prochain, en un livre qui s'appellera probablement « Notes d'un touriste », tout simplement...

Dans l'antichambre, par laquelle M. Brieux me reconduit, mes yeux rencontrent la photographie d'une école devant laquelle sont groupées une centaine de petites Annamites — et au fronton de laquelle sont inscrits ces deux mots : « École Brieux ».- J'interroge l'auteur de « Blanchette ». Il hésite un instant, puis :

— Après tout, pourquoi ne pas vous raconter cette histoire ? C'est la chose dont je suis le plus fier. En passant à Hanoï, dans le voyage que je fis au Tonkin il y a trois ans, je vis une misérable boutique, exiguë, minuscule, que l'on m'a dit être l'école... auprès d'un palais inutile et toujours vide qu'on me dit être le théâtre. Et j'appris avec stupeur que lorsque les Annamites amenaient leurs petites filles pour les faire instruire, on était, faute de place, contraint de les refuser. Indigné, de retour en Europe, j'allai voir le ministre des colonies d'alors ; puis je m'entendis plus parler de rien, quand, le matin de mon élection à l'Académie, un journal me demanda un article. J'en profitai pour exposer, puisqu'on m'offrait un porte-voix, l'histoire de nos petites filles annamites... Et un beau jour, je reçus du gouverneur du Tonkin un câble m'apprenant que l'on avait transporté l'école de la rue Jules-Ferry dans ce beau bâtiment que vous voyez — et qu'on lui avait donné mon nom. J'envoie tous les ans des livres de prix à mes petites Annamites, et elles m'envoient au jour de l'an des cartes naïves et charmantes...

Et, sous les cheveux blancs, le visage de M. Brieux s'éclairait tendrement, semblable à celui d'un bon clergyman des lettres.

Maurice Foulon.

LA BLANCHE ET LA JAUNE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1913, p. 1, éditorial)

Dans un article donné au *Journal* et reproduit au Tonkin, mon excellent confrère et ami Jean Ajalbert plaide une cause, intéressante certes, mais encore irréalisable pour longtemps, sinon pour toujours : le rapprochement, l'intimité, la vie de salon entre la femme blanche et la femme jaune.

Ce contact de tous les jours, s'il était possible, ne manquerait pas, évidemment, de produire, en Indochine, les résultats les plus heureux, puisque quelqu'un l'a dit : Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs.

Mais est-il aussi facile à réaliser que le pense Ajalbert, même si les « coloniales » y mettent la meilleure volonté, même si elles en font une sorte d'apostolat social ? Je ne le crois pas. J'ajouterai même que je le crois impossible dans l'état actuel des mœurs, et pour une foule de raisons qui creusent entre les femmes des deux races un fossé trop profond et trop large pour qu'il se puisse enjamber d'un pas, comme le souhaite Ajalbert.

J'écarterai tout de suite du débat, comme il le fait lui-même, la prostituée, la « congai », qui serait peut-être la seule actuellement à désirer ce rapprochement, parce que méprisée de ceux et de celles de sa race, elle trouverait la d'abord une sorte de réhabilitation, et ensuite une satisfaction d'orgueil, puisqu'elle pourrait aïe avec quelque semblant de réalité : « Moi même chose madame française ! » — ce qui est son secret et plus ardent désir.

Celle-là ne sera jamais admise dans un milieu français qui se respecte. Elle s'est mise en marge de la société. Elle n'y peut que rester.

Écartons aussi la femme nhaqué éminemment respectable, mais que rien ne rapproche, ni physiquement ni moralement, des femmes françaises, au contraire. Il n'y a pas de « noblesse du cœur » qui puisse raccourcir certaines distances pour jamais infranchissables.

La femme nhaqué est aux limites extrêmes de cette distance. Elle ne désire pas plus se rapprocher de la femme française que celle-ci ne peut désirer d'en faire sa compagnie habituelle. Et comment le pourraient-elles faire, d'ailleurs, puisqu'elles ne parlent pas la même langue et n'ont rien de commun dans leurs aspirations ?

Restent les femmes légitimes des mandarins, des notables, de quelques Européens, celles qu'Ajalbert couronne du joli nom de : « fleurs d'Annam. » Celles-là non plus ne

sont point préparées à ce rapprochement, et je crois bien qu'elles feraient autant de pas en arrière que nos « coloniales » en feraient vers elles. À part les dernières encore, qui parlent un français fait de pauvres pièces et de piètres morceaux, les autres ne connaissent que leur langue maternelle. À peine, en Cochinchine, dans les vieilles et riches familles, en rencontre-t-on quelques-unes qui, élevées et éduquées en France, sont susceptibles d'entretenir des relations suivies et qui pourraient être agréables, avec des femmes françaises. Et encore, rentrées dans le milieu familial, n'en témoignent-elles pas toujours le goût très prononcé, tant l'atavisme a foncé en elles des racines profondes.

Ajalbert croit que les femmes des mandarins et des notables « brûlent de se mêler au mouvement européen. » Je crois, moi, qu'il se trompe, ou, en tous cas, qu'il devance beaucoup, tant il le souhaite pour le rapprochement des races, la naissance de ce désir brûlant. Certes, beaucoup d'Annamites ont maintenant le grand désir de voir leurs femmes et leurs filles sortir de l'ignorance dans laquelle, en général, elles vivaient. L'école Brioux, à Hanoï, compte de nombreuses élèves. De même, à Haïphong, où la générosité de MM. Nam-Sinh et Sen s'est manifestée dans ce sens, la clientèle féminine ne manque pas aux cours journaliers, dans les classes.

Mais je persiste à croire que ce premier effort vers la culture intellectuelle n'est pas près d'aboutir à une éducation suffisante de l'esprit et du cœur des femmes indigènes pour qu'il puisse en naître, de si tôt, une affinité de goûts suffisante pour créer la sympathie et établir des rapports agréables de société entre blanches et jaunes. Je crois que M^{me} Nam-Triêu, sortie toute créée du cerveau d'Émile Fabre, n'est pas près de s'agiter sur la scène du monde annamite, étant bien entendu que je ne parle d'elle qu'au point de vue de la culture de l'esprit et de l'éducation du cœur, et pas du tout à celui de ses rapports invraisemblables avec M. de Dambrun.

Ce rapprochement de tous les jours, il faudrait d'ailleurs établir autrement que par une simple affirmation de sentiment qu'il est désiré par l'aristocratie indigène masculine aussi bien que féminine. Or, je ne le crois pas du tout, et je puis donner des exemples d'hier sur lesquels s'appuie cette opinion.

Il n'y a pas bien longtemps, à Hué, un résident supérieur qui, peut-être, avait rêvé, comme Ajalbert, d'être un précurseur et d'attirer les femmes des hauts fonctionnaires indigènes à la résidence, pour les mettre en contact avec les femmes françaises, fit son invitation aux grands mandarins de la cour. Ceux-ci acceptèrent sans que remuât un poil de leurs sourcils, mais, le soir de la réception, aucune de leurs femmes légitimes ne parut. Ils avaient tous envoyé leurs concubines. Était-ce mauvaise volonté des maris ou répugnance des femmes ? On ne le dit pas. C'était peut-être les deux. En tout cas, l'indication était claire. Du côté annamite, on ne désirait nullement le rapprochement. C'est là un exemple où l'influence masculine a pu s'exercer pour imposer son veto ; il ne prouve donc pas de façon certaine que les épouses de messieurs les ministres, laissées libres, n'eussent pas accepté avec plaisir l'invitation.

En voici un autre purement féminin, où se manifeste de façon indéniable que le goût des femmes annamites et leur façon de comprendre et de goûter les joies de la société et les plaisirs du monde, n'est pas près de se fondre dans le goût de nos femmes d'Europe. Un résident d'une province d'Annam avait pu amener le tòng-dôc de sa province à participer, avec sa femme légitime, à une soirée de la résidence.

La petite idole jaune, pompeusement parée et fardée, regardait danser sans que son visage ni ses yeux exprimassent les sentiments de son âme. Madame la résidente, qui l'observait, voulut pénétrer un peu dans le retrait de cette âme.

— Vous ne prenez pas plaisir à la danse ? madame, lui demanda-t-elle.

Et la petite énigme de lentement répondre :

—« Si, madame, mais à voir danser les autres, je ne comprends pas qu'on ait du plaisir à se fatiguer ainsi soi-même. Chez moi, j'ai mes danseuses..

Cette simple réponse suffit à montrer combien sont étrangers pour longtemps encore les uns aux autres les goûts des femmes blanches et des femmes jaunes. Il y a entre elles toutes les barrières d'un long atavisme, et toute la distance qui sépare deux éducations qui n'ont à peu près rien de commun que l'amour maternel. C'est pourquoi, et sans creuser plus profondément la question posée par Ajalbert, je persiste à croire que ce rapprochement, qui n'est pas désiré par les Européennes, ne l'est pas davantage par les Annamites.

Sans doute, les raisons de race qui le rendent difficile pourraient disparaître, car les Françaises n'ont point là-dessus de parti-pris irréductible, mais il y a les raisons de mentalité, d'éducation, d'affinités, d'aspirations, sur lesquelles, quoi qu'on fasse, on ne peut pas passer aussi aisément, parce que, sans elles, il n'est point de relations ni d'intimité possible. C'est pourquoi je crois que, pour un long avenir encore, le rêve d'Ajalbert n'est que le rêve d'un généreux « pêcheur de lune ».

ALBERT LAMBLLOT

Palmes académiques*

(*La Dépêche coloniale*, 20 décembre 1920)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Officiers_academie-Indochine.pdf

Officiers d'académie : M^{me} Miéville, ancienne institutrice à l'école Brieux de Hanoï.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1922, p. 367)

Par arrêté du résident supérieur au Tonkin du 20 janvier 1922,

Un congé de convalescence de deux mois, dont le premier mois à solde entière et le deuxième à demi-solde, est accordé, à compter du 2 février 1922 à M^{me} Nguyen-thi-Ton, monitrice stagiaire à l'école Brieux (Hanoï).

Hanoï

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1922, p. 440)

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1922)

Congé. — Un congé spécial de maternité de trois mois à solde entière est accordé, pour compter du 8 février 1922, à M^{me} [Madeleine-Marie] Houzelot [née Bourdon], institutrice de 2^e classe, en service à l'École Brieux (Hanoï).

Hanoï

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1922, p. 659)

Par arrêté du Résident supérieur au Tonkin du 17 mars 1922,

M^{me} Duron, directrice de l'école Brieux à Hanoï est chargée, à compter du 1^{er} février 1922, des fonctions d'agent de paiement pour le personnel dudit établissement.

Elle aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de billetterie prévue par l'arrêté du 13 février 1916.

SIMPLES NOTES D'UN TOURISTE
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1922)

Tel est le sous-titre du volume dans lequel M. Brieux, de l'Académie française, vaticine sur les destinées de l'Indochine, morigène l'administration française en se faisant l'écho des scandales vrais ou faux, que tout bon colonial croit devoir raconter, pour l'épater, au chargé de mission que nous envoie la métropole.

Mais oserais-je, moi simple folliculaire, critiquer un de nos immortels ? Lorsqu'il s'agit d'excuser une audace de ce genre, on dit, dans mon pays : un chien regardait bien un évêque.. Qu'il me soit permis, au nom des rues de Hanoï, d'élever les yeux vers la coupole et de rectifier, avec tout le respect possible pour son grand talent, les erreurs d'un de ses habitants.

Voici ça qu'il dit de nos rues : « Les rues d'Hanoï sont désertes et mélancoliques. Lorsqu'on est dans la rue principale au moment où elle est le plus animée, on attend toujours l'endroit et l'heure où il y aura du monde. » Il nous assimile à un de ces essais avortés qu'on a dû abandonner, le public ayant refusé d'y venir. « On avait tracé des boulevards aux noms ronflants, on avait même fait des trottoirs. Il n'y manquait que des maisons ; elles manquent encore. »

Et voilà le portrait d'Hanoï. Quant à ses environs, voici : « Peu après avoir quitté Hanoï, commence à défiler derrière les portières du wagon le plus lamentable des paysages. On l'appelle la plaine des Cent mille monts. C'est, en effet, une succession de collines aux sommets arrondis, désolées, sans arbres, couverte d'une végétation abondante et inutilisable... »

Où donc, me direz-vous, M. Brieux avait-il les yeux ? Il paraît, prétend-on, qu'il a passé son temps au théâtre, à faire répéter une de ses pièces qu'ou voulait jouer pour lui faire honneur. Il connaît donc le théâtre et voici un aperçu de ce qu'il en dit : « Au bout de la rue principale, on aperçoit de très loin un monument, placé là avec ostentation. En s'approchant, on constate, en se refusant d'abord à y croire, une ressemblance avec l'opéra de Paris. Mais une ressemblance qui est celle d'une caricature prétentieuse qui s'ignorerait.

Et lorsqu'on est tout près, on voit qu'il n'est pas achevé, et lorsqu'on en fait le tour, on se frotte les yeux en s'apercevant qu'on commence à le démolir.

Que doivent penser les Annamites devant cette construction énorme, *élevée avec leur argent*, dans laquelle ils ne seraient jamais entrés, et qui nous est inutile à nous-mêmes ?

C'est d'ailleurs un symbole attristant par sa vérité, ce temple du plaisir, ce monument au *semblant*, à la fiction, au mensonge théâtral, élevé au plus bel endroit de la ville, disproportionné et abandonné avant d'être achevé.

Frappons-nous la poitrine et passons. »

Cette diatribe contre le mensonge théâtral n'est-elle pas merveilleuse sous la plume d'un auteur qui lui doit ses succès ?

Plus loin, M. Brieux nous propose d'affecter « les ruines d'avant l'inauguration de ce théâtre insensé, inoccupé, inutilisable, à une école indigène.

Savez-vous ce que vous feriez, ô habitants d'Hanoï, si vous aviez du courage ? Vous feriez transformer votre théâtre inachevé en école pour les enfants indigènes. Alors ce monument serait à sa place, à l'endroit où il est, à la place d'honneur.

Aujourd'hui, ce monument achevé et inachevable est honteux comme le témoignage gigantesque de notre vanité et de notre impuissance. »

N'est-ce pas gentil ? Et les bons habitants de Hanoï, tout en ayant la faiblesse d'achever et de conserver leur théâtre où les Annamites ne dédaignent pas d'aller, voire même de jouer, ont, du moins, pour apaiser la vaticinante fureur de leur hôte, placé

une de leurs écoles de jeunes filles dans un théâtre abandonné, et l'ont appelée l'école Brieux.

Monsieur Brieux, si peu tendre pour le théâtre français, est d'ailleurs plein de complaisance pour les chanteuses annamites.

« Les danseuses sont des fillettes de dix à douze ans, ce qui, même ici, écarte toute pensée libertine... puis une petite fille de sept à huit ans chanta. Elle était jolie à ravir. Nous reçûmes un grand plaisir de sa petite figure immobile, figée, hiératique...

[mots illisibles] annamites feront sourire ceux qui connaissent un peu les indigènes, mais c'est une manie chez M. Brieux, les indigènes ont toutes les vertus, les Européens tous les vices.

Ainsi, dès son arrivée à Hanoï, dans le plus grand café de la ville, où, à dix heures du soir, il était le seul consommateur, il met en scène des jeunes gens bruyants, porteurs d'une veste au bout d'un bâton, qu'ils confient à un indigène pour boire, et un sous-officier rouge, débraillé, bavant, les yeux hors de la tête, ayant perdu tout contrôle de soi, accablant d'injures, parce qu'il ne comprenait pas le français, un indigène. « L'indigène le regardait, étonné comme en face d'une maladie subite, d'une folie inattendue. Son silence et sa dignité étaient véritablement humiliants pour nous. » Et toujours des oppositions de ce genre, le Français en vilaine posture, l'indigène digne, poli, doué de toutes les qualités. Toutes les histoires à la honte des Français se trouvent dans ces quelques pages : on y voit le fonctionnaire s'embarquant, un fusil à la main, pour s'emparer des radeaux de bambous, le militaire... de s'enfuir et le tuant d'un coup de fusil

[mots illisibles]

dans les villages où il représentait la civilisation et prenant les femmes de force, etc, etc.

Tout cela est mélangé de réflexions et d'assertions qui font sourire les coloniaux.

M. Brieux trouve fort mauvais de se mettre en smoking le matin et d'absorber du champagne ; il ignore que dans l'Extrême-Orient, les réceptions à la Cour avaient toujours lieu le matin. Il ignore également que la polygamie existant dans ce pays, Minh-Mang, Thiêu-Tri, etc., étaient fils de ce qu'il appelle une concubine et que, par suite, nous n'avons pas commis une grave faute en acceptant pour roi un fils de concubine, présenté par le Comat. Il affirme qu'au Tonkin, les légumes et les fruits de France sont à peu près inconnus, lorsqu'ils ne peuvent être importés. Il est enfin émerveillé d'avoir entendu un coq chanter dans un village du Cambodge. A-t-il cru, jusqu'à ce moment-là, que les poulets et les chapons, dont on fait une si grande consommation en Indochine, viennent de la Bresse, et que les fameux œufs couvés, dont parlent tous les voyageurs sont importés de France ?

Les conclusions : « Nous avons perdu l'estime des Annamites ; nous avons perdu la face, comme disent les Chinois. Aussi, si nous ne rendons pas l'Indochine aux Annamites, quelqu'un nous la prendra. Ce quelqu'un, c'est la Chine. Et le jour où nous serions aux prises, en Europe, avec une puissance voisine, ce jour-là, les Chinois s'empareraient de l'Indochine avec la même tranquillité que les Italiens, en 1870, pour occuper les États du Pape. Et si les gens de Saïgon pensaient à résister, les cent mille Chinois installés dans le faubourg de Cholon, sans avoir besoin de se servir de fusil, leur en feraient vite passer la fantaisie. Il en serait de même partout en Indochine, où un Français est entouré de vingt Chinois. »

Suit, naturellement, l'éloge des Chinois, et cette assertion étonnante : « Les Annamites, si nous ne les avons pas transformés, tendraient les bras à ces Chinois, qu'ils appellent encore l'oncle ou le Seigneur Chinois. Pendant mille ans, l'Annam a été tributaire de la Chine. Il saluerait avec joie le retour de ses maîtres d'autrefois. »

Après celle-là, il faut tirer l'échelle et se contenter d'admirer la sagacité de M. Brieux. Nous avons eu la guerre, les Chinois ne se sont pas emparés de l'Indochine, et un lord anglais, qui vient de nous visiter, n'emporte pas de notre colonie et de nos protectorats

la même impression que notre académicien. Si je l'osais, j'ajouterais : « Ne autor supra crepidam » ; on peut être académicien, prestigieux bâtisseur de pièces de théâtre et n'être qu'un piètre observateur, qu'un ignorant en matière de politique coloniale.

Voilà les réflexions que me suggèrent le nom de Brioux, qui décore l'ancien Théâtre chinois de la rue de Tientsin. J'ai relu, naturellement, l'ouvrage que je cite, et j'y ai pris un aussi grand plaisir que la première fois. J'ai toutefois un regret, c'est celui de ne pas pousser plus loin mes citations. Encore celle-ci cependant, qui met en relief la charmante modestie de l'auteur des simples notes ; il arrive à Saïgon où on le reçoit d'une façon pompeuse, mais, nous dit-il : « ... Il me semble que l'enthousiasme et l'expansion manquent. C'est peut être simplement parce qu'il y en a moins que je n'en attendais. » Ô Saïgonnais, vous fûtes bien coupables.

Auguste L. M. Bonifacy.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1922)

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES FRANCO-ANNAMITE. — Hier mardi 13 juin, au groupe scolaire franco-annamite du boulevard Bonnal, ont commencé les épreuves du certificat d'études primaire franco-annamite. La commission était composée de MM. Daniel, directeur de l'école Henri-Rivière, président ; Rivière, directeur des écoles de Son-tay, vice-président ; Deschodt, commis principal hors classe des D. et R. ; M^{mes} Bénard, institutrice à l'école franco-annamite de filles de Haïphong ; Duron, directrice de l'école Brioux, à Hanoï ; Harter, institutrice à l'institution de J.F.A. à Hanoï ; Rivière, institutrice à Sontay ; MM. Laot, professeur au collège du protectorat à Hanoï ; To-huu-Trac, instituteur à Thaibinh ; Ngo-v-Minh, instituteur à Hanoï ; Ng-hoai-Dinh, instituteur à Hanoï ; Ngo-v. Vinh, instituteur à Hanoï ; Ng.-van-Ninh, instituteur à Thai-Binh ; Pham-v-Khoat, instituteur à Vinh-Yên ; Dao-v-Minh, instituteur à Yên-bay.

Cent quatre-vingt-quinze candidats et candidates environ se sont présentés.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le comte de Luxembourg
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1922)

Nos dernières soirées de l'année sont rendues des plus agréables par la troupe de M. Dupuis qui est certainement une des meilleures que les vieux Tonkinois aient vues parmi eux, depuis le modeste Opéra-Bambou de nos pères, sis rue de Takou — aujourd'hui École Brioux — à celui de la rue Paul-Bert à propos duquel on est fier d'être indochinois quand on regarde ses colonnes. Souhaitons donc à notre aimable directeur théâtral d'éprouver le même sentiment en fin de saison, après des débuts un peu difficiles à Hanoï.

.....

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1924)

Mariage. — Aujourd'hui hui, à 16 heures 30, a été célébré le mariage de M. Jules Marie Charles Pierre Bailleul, médecin aide-major au 4^e bataillon du 2^e Étranger, croix de guerre, en service à Lang-Son, avec M^{lle} Marcelle Juliette Fontanne, Institutrice à Hanoï. Les témoins étaient : MM. Paul Louis Munier, contrôleur des P.T.T. à Lang-Son, et M^{me} Ernestine Marie Duron, directrice de l'école Brieux, à Hanoï.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

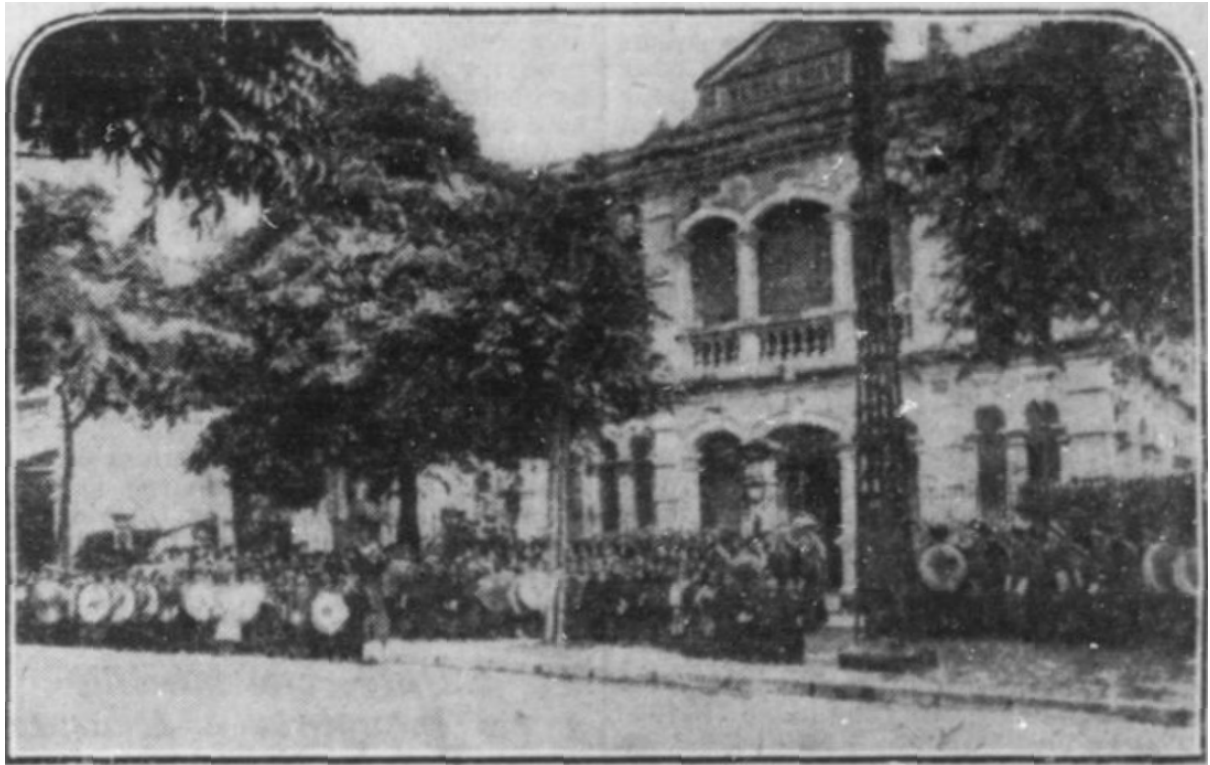
Hanoï

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1925, p. 87)

Hanoï — Reconstruction de l'école Brieux :

Entreprise Aviat.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT EN INDOCHINE
LA QUESTION DES MANUELS SCOLAIRES
UNE MÉTHODE NOUVELLE : L'EMPLOI DE LA LANGUE DYNAMITE DANS LES ÉCOLES
(*La Dépêche coloniale*, 3 avril 1925)



HANOI. - La sortie des élèves de l'école Briex, rue Jules-Ferry.

Affectations
13 mars 1926
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1926, p. 924)

À l'école Briex, M^{me} Joly, professeur de 1^{re} classe de l'enseignement primaire, rentrant de congé.

Affectations
8 avril 1926
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1926, p. 1354)

M^{lle} Schoeffler, institutrice contractuelle, en service à l'École primaire supérieure de filles, est affectée à l'école Briex, en remplacement numérique de M^{me} Thuillier, appelée à d'autres fonctions.

Affectations
26 octobre 1926
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1926, p. 3273)

M^{me} Hurel, professeur de 2^e classe de l'enseignement primaire, en service à l'École primaire supérieure française de filles de Hanoï (classes primaires), est affectée à l'École Brieux, en remplacement de M^{me} Joly, appelée à d'autres fonctions.

Affectations
27 avril 1927
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1925, p. 1499-1500)

M^{me} Neau, professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire en Indochine, rentrant de congé, est affectée à l'École Brieux, en remplacement de M^{lle} Schœffler, appelée à une autre destination.

M^{lle} Schœffler, institutrice contractuelle, en service à l'École Brieux, est provisoirement affectée à l'École primaire supérieure française de filles de Hanoï, en remplacement de M^{me} Vanthournout, en congé de maternité.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1926)

Dans l'Enseignement. — M^{me} Autigeon, professeur principal de 3^e classe de l'Enseignement primaire, en service à l'École Brieux à Hanoï, est désignée pour prendre la direction de cet établissement pendant l'absence de M^{me} Duron, rentrant en congé en France.

M^{me} Autigeon, directrice de l'École Brieux à Hanoï, est chargée, à compter du 1^{er} mars 1926, des fonctions d'agent de paiement pour le personnel dudit établissement en remplacement de M^{me} Duron, partie en congé.

Elle aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de billetterie prévue par l'arrêté du 13 février 1916.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1926)

École Brieux.— M^{lle} Hautin, professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire, rentrant de congé, est affectée à l'École Brieux, en remplacement de M^{me} Hurel, appelée à d'autres fonctions.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1927)

Permission. — Une permission de trente jours à solde entière de présence est accordée, pour compter du 14 février 1927, à M^{me} Bénard, professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire, en service à l'École Brieux à Hanoï.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1927)

Congés. — Un congé spécial de maternité de deux mois, à solde entière, valable à compter du 15 mars 1927, est accordé à M^{me} Lê-thi-Mac, institutrice auxiliaire de 5^e classe, en service à l'École Brieux à Hanoï.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1927)

Dans renseignement. — M^{me} Duron, professeur principal de 2^e classe de l'Enseignement primaire, rentrant de congé, est chargée de la direction de l'École Brieux, en remplacement de M^{me} Autigeon, appelée à d'autres fonctions.

M^{me} Autigeon, professeur principal de 2^e cl. de l'Enseignement primaire, chargée à titre provisoire, de la direction de l'École Brieux, est maintenue dans le même établissement, en remplacement du M^{me} Bénard, en instance de départ en congé.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1927)

M^{me} Neau, professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire en Indochine, rentrant de congé, est affectée à l'École Brieux, en remplacement de M^{lle} Schœffler, appelée à une autre destination.

M^{lle} Schoeffler, institutrice contractuelle, en service à l'École Brieux est provisoirement affectée à l'École primaire supérieure française, de filles de Hanoï, en remplacement de M^{me} Vanthournout, en congé de maternité.

Affectations
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1927, p. 2798)

Par arrêté du Résident supérieur p. i. au Tonkin du 30 septembre 1927,

M^{me} Duron, professeur principal de 2^e classe de l'Enseignement primaire en service à l'École Brieux à Hanoï, est chargée pour compter du 1^{er} avril 1927 des fonctions d'agent de paiement pour le personnel européen et indigène dudit établissement, en remplacement de M^{me} Autigeon.

M^{me} Duron aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de billetterie prévue par l'arrêté du 13 février 1916.

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1928)

École Brieux. — M^{me} Bory, professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire, rentrant de congé, est affectée à l'École Brieux à Hanoï.

Affectations
12 septembre 1929
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1929, p. 2717)

M^{lle} Hautin, professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire, en service à l'École Brieux à Hanoï, est affectée à l'École primaire française de filles de Hanoï, en remplacement de M^{lle} Sandré, appelée à une autre destination.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1930)

École Brieux. — M^{me} Neau, professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement Primaire, en service à l'École Brieux à Hanoï, est désignée pour prendre la direction de cet établissement en remplacement de M^{me} Duron, en instance de départ en congé.

LA VIE ANNAMITE
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juillet 1931)

Dans l'Enseignement. — M^{me} Dangthi-Thiên, monitrice dentellière temporaire, en service à la section dentellière annexée à l'École Brieux, est nommée monitrice stagiaire de l'Enseignement professionnel.

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1932)

Enseignement. — M^{me} Texier, professeur principal de 1^{re} cl. de l'enseignement primaire en service à l'école primaire française de filles de Hanoï, est désignée, sur sa demande, pour prendre la direction du cet établissement, en remplacement de M^{me} Surugue eu instance de départ en congé.

M^{me} Neau, professeur principal de 3^e cl, en service à l'École Brieux, poste supprimé, est désignée pour continuer ses fonctions à l'École primaire française de filles de Hanoï, en remplacement de M^{me} Texier, appelée a une autre destination.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1933)

Visite de Bao-Dai.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1936)

Trinh-thi-Oanh, directrice

AU PALAIS

Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du lundi 25 juillet 1938
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1938)

M. Pégourier préside avec, au siège du ministère public, M. le procureur de la République Stalter. Huissier ; M^e Chrétien.

Comme d'habitude, le rôle est très chargé affaires de Douane ; délits forestiers ; délits de droit commun sont nombreux qui expliquent la foule des prévenus entassés dans le couloir à eux réservés.

Une seule affaire domine l'ensemble et tient la tête du rôle : « Lê Thang, gérant du journal l'« Annam Nouveau » ; Tran quand Can, rédacteur au dit journal ; injures et diffamation. Partie civile : madame Trinh-thi-Thuc-Oanh, directrice de l'École Brieux.

M. Pham-huy-Luc, propriétaire de l'« Annam Nouveau » civilement responsable.

L'affaire, on s'en souvient, fut plaidée à huitaine dernière par M^e Mayet, par M^e de Saint Michel Dunezat, par M^e Jean Pierre Bona, bâtonnier, puis mise en délibéré, le Ministère public ayant conclu à condamnation.

Vidant, ce matin, son délibéré le tribunal a déclaré Trong-quang-Cau, auteur de l'article déclamatoire, et Lê-Thang, gérant, atteints et convaincus du délit de diffamation et d'injures, en conséquence les a condamnés chacun à 50 francs d'amende.

Statuant sur les réparations civiles, le tribunal a alloué à madame Trinh-thi Thuc-Oanh, directrice de l'École Brieux, la somme de 100 piastres ; ordonné en outre l'insertion du présent jugement aux frais des condamnés dans trois journaux français et dans trois journaux annamites, dont l'« Annam Nouveau », condamnation solidaire aux dépens.

M. Pham-huy-Luc, propriétaire de l'« Annam Nouveau », est déclaré civilement responsable des condamnations pécuniaires encourues par ses préposés,

H. DE M.

AU PALAIS

Cour d'appel de Hanoï
(1^{re} chambre correctionnelle)
Audience du mardi 18 octobre 1938
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1938)

Nous avons rendu compte hier de l'audience de la première partie de la matinée tenue sous la présidence de M. le premier président p. i. Léonardi, à l'assistance de MM. les conseillers Olivier et Léonardi, M. l'avocat général Narbonne occupant le siège du Ministère.

Le rôle une fois épuisé, à l'exception d'une affaire, l'audience fut suspendue pour être reprise peu après par une Cour autrement composée et fut alors appelée l'affaire

Le Thang ; Tran quand Chau — 50 fr. d'amende chacun ; conjointement et solidairement, 100 p. de dommages-intérêts pour injures et diffamation par voie de la presse ; M. Pham buy Luc, directeur de l'« Annam Nouveau », était attrait comme civilement responsable.

Partie civile au procès correctionnel madame Tran thi Thuc Oanh, directrice de l'École Brieux, à Hanoï, actionnait ses adversaires en 2.000 p. de dommages-intérêts.

Nous avons, lorsque l'affaire vint devant le tribunal de 1^{re} instance, exposé les faits dans la stricte limite où la loi nous permet de rendre compte de débats touchant aux injures et aux diffamations.

Un article intitulé « Une femme célèbre » parut dans l'« Annam Nouveau » en l'absence du directeur et du gérant, appelés au loin par la campagne électorale qui battait alors son plein, déclancha le procès que le premier juge sanctionna comme l'on sait.

Devant la Cour, en présence d'une assistance annamite imposante, les prévenus ont fait les mêmes déclarations que devant le tribunal, M^e Mayet pour madame Trinh thi Thuc Oanh, partie civile ; M^e de Saint Michel Dunezat pour M. Tran quang Cau qui revendique l'entière responsabilité de l'article incriminé ; M^e Jean Pierre Bona, pour M. Le Thang, gérant et M. Pham huy Luc, directeur de l'« Annam Nouveau », ont plaidé tour à tour.

Passé midi, les débats prenaient fin. En délibéré. Arrêt à huitaine.

H. de M.

Hanoï
Les faits divers
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1940)

Perte d'une montre bracelet en or

M^{me} Trinh thuc Oanh, directrice de l'École Brieux, demeurant n° 28 rue Beylié, a perdu une montre bracelet en or valant 220 p. chez un tailleur rue des Graines.

Plainte a été déposée au commissariat de police contre inconnu pour vol.

Les visites de Madame Decoux
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1941)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

Elle s'est rendue à l'École Brieux, où l'attendait M^{me} Bérit-Débat.

Hanoï
Les Commissions d'examen du C.E.P.I.
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1941)

Les commissions d'examen du certificat d'études primaires complémentaires indochinoises se réuniront à 7 h. du matin :

4^e Commission : École Brieux, rue de Takou.

COMBATS DE RUES À HANOÏ

(*Le Figaro, Libération, Les Dernières dépêches de Dijon*, 31 janvier 1947)

Hanoï, 30, — Les éléments du Viet-Minh ont mis le feu à l'école Brioux, sur la route de Takou, et à un certain nombre de maisons de la rue Song-to-lich, annonce le communiqué français, qui ajoute que cette action a pour but évident de nettoyer le terrain entre les postes français et ceux du Viet-Minh.

D'autre part, le blocus du quartier a encore été resserré par les troupes françaises qui ont occupé la plupart des maisons importantes.

Au cours de la nuit dernière, des attaques vietnamiennes dans la zone Sud d'Hanoï ont été repoussées avec des pertes pour les attaquants, dont les tentatives d'infiltration dans les autres secteurs ont partout été enrayées.
